



# APPEL AUX RETRAITÉS

Montreuil, le 14 juin 2021

**RASSEMBLEMENTS DU 22 JUIN 2021**

**22 JUIN 2021 :**

**LES ACTIFS, LES RETRAITÉS MOBILISÉS**

**POUR DIRE :**

 **NON À LA PRIVATISATION  
ET AU DUMPING SOCIAL**

 **OUI AU SERVICE PUBLIC  
ET AUX DROITS SOCIAUX**

**Chronique de la casse de  
l'entreprise publique, de sa  
culture et des acquis de  
ses initiateurs !**

Après le démantèlement de l'entreprise publique SNCF en cinq sociétés, résultat de la réforme 2018 fortement combattue, l'accélération des politiques de réduction des effectifs et de baisse de pouvoir d'achat, dont les conséquences sont fortes sur le quotidien des cheminots actifs et retraités, fragilise tout notre système de protection sociale. Les attaques sont multiples pour anéantir nos droits sociaux.

Ainsi, la direction, le gouvernement par l'intermédiaire de la Cour des Comptes, contestent dorénavant un pan de ce qui fait un cheminot tout au long de sa vie : *Les Facilités de Circulation* ! Ainsi, ils s'emballent et ciblent la disparition d'un des derniers fondements de la culture du transport ferroviaire public et d'une partie de son contenu intemporel, en affichant la remise en cause cumulative du commun entre les actifs et les retraités. Pourtant, chaque génération de cheminots contribue à l'existence et à l'essor de la SNCF, son adaptabilité aux besoins de la nation.

Le chiffrage des Facilités de Circulation par la Cour des Comptes est orienté (son premier Président a parcouru les sphères libérales) et le choix de soumettre cet acquis collectif à la fiscalisation, **nous le contestons fermement.**

Ceci dans un contexte où il est fait appel aux finances publiques pour soutenir les résultats financiers des entreprises et de leurs actionnaires sans aucune compensation. D'ailleurs, les entreprises du CAC 40 s'approprient à verser en 2021 51 Milliards d'euros à leurs actionnaires, soit une hausse de 22% par rapport à 2020.

Pour sabrer nos droits, ils utilisent une méthodologie fallacieuse qui n'est pas cohérente et même en opposition avec le chiffrage de la SNCF reflétant simplement un parti pris et une volonté politique de détruire tout notre socle social.



A cette nouvelle charge en règle contre le droit aux FC, nous continuons d'exiger leur maintien, leur développement, le retour à la gratuité totale, l'arrêt de leur dématérialisation et notre refus d'appliquer toute forme de fiscalisation qui ne serait pas sans conséquences sur le train de vie des cheminots et de leur famille !

Notre régime social et les droits acquis au fil du temps sont à mettre en relation avec nos devoirs, exigences et l'attachement liés au Service Public Ferroviaire.

Dans une période où la question des mobilités se place en élément prépondérant du débat citoyen, il est de la responsabilité de tous de faire des choix de déplacement les plus respectueux possible de l'environnement. A contrecourant, la SNCF voudrait exclure une partie des usagers fidèles au rail : les cheminots actifs/retraités et leurs ayants droit, tout en trouvant l'opportunité d'une nouvelle pression sur leur pouvoir d'achat.

Une démarche complètement à l'inverse des objectifs de complémentarité modale ! Ainsi, le droit à la mobilité pour les plus fragiles, notamment les plus modestes d'entre nous ayant des difficultés à se déplacer, est également remis en cause, accentuant le phénomène d'isolement et de perte d'autonomie. Sans oublier l'impact sur le pouvoir d'achat déjà en chute pour tous les retraités !

Ainsi, les organisations « retraités » des fédérations de cheminots CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ont déposé une demande d'audience le 1<sup>er</sup> juin et une délégation sera reçue le 22 juin 2021.

L'heure est à la mobilisation. Partout, ouvrons le débat avec nos syndiqués et les retraités non syndiqués.

Dans la continuité des mobilisations, pour l'accès aux cabinets médicaux, l'accès aux soins et le droit à la santé, pour la reconquête du FRET Ferroviaire public, pour le service public accessible et au service de tous, pour la revalorisation des pensions et des salaires.

**Retraité.e.s, faisons entendre notre voix et participons nombreux et nombreuses à la journée d'action du 22 juin avec un rassemblement national dès 11 heures à la direction SNCF à St Denis où nous remettrons les pétitions, puis à 13 heures 30 ; place de la République. Nous manifesterons avec nos camarades de l'Energie, où le scénario de l'éclatement d'EDF, prénommé « HERCULE » puis « grand EDF » est semblable au tristement célèbre « pacte ferroviaire » de 2018. Ce sont les mêmes recettes qui sont appliquées. C'est un recul historique que nos dirigeants politiques veulent nous imposer en revenant au système des « compagnies privées » dont on a vu le résultat et qui a conduit aux nationalisations, permettant une égalité de traitement quel que soit le territoire, l'accessibilité à tous, la péréquation tarifaire...**



**CHEMINOTS-ELECTRICIENS,  
MÊME COMBAT :  
LE SERVICE PUBLIC !**